

L'AFD ET LE CAMEROUN

Solidaire pour
un avenir durable



Ecoliers et écolières © Agence Yaoundé



Le Cameroun

Pays d'Afrique centrale de 475 650 km², le Cameroun s'étire sous la forme d'un triangle sur 1 200 km du Golfe de Guinée au lac Tchad. À la jonction de l'Afrique occidentale, centrale et septentrionale, sa situation géographique explique la diversité de ses reliefs qui alternent hautes et basses terres, de ses climats qui varient selon les zones de tropical à sahélien et de sa végétation qui présente un dégradé du Sud au Nord de forêts à savanes. Cette diversité lui vaut souvent l'appellation d'« **Afrique en miniature** ».

Avec 22 millions d'habitants, doté d'une façade maritime de 420 km le long de l'Océan Atlantique et d'importants potentiels et ressources (énergies et mines, agriculture et élevage, forêts...), le Cameroun, pays bilingue, joue un rôle de premier plan en Afrique Centrale, notamment en termes d'échanges commerciaux, représentant environ la moitié du PIB de la zone CEMAC (Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) et l'économie la plus diversifiée de la région.

La croissance camerounaise est régulière ces dernières années mais structurellement insuffisante (4 % à 5 % en moyenne sur les 5 dernières années) pour faire progresser significativement le revenu par tête et faire reculer le taux de pauvreté qui stagne depuis 2001 à 40 % de la population.

Après avoir atteint en avril 2006 le point d'achèvement de « l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) » et bénéficié ainsi de l'annulation d'une grande partie de sa dette bilatérale puis multilatérale, le Cameroun nourrit désormais l'ambition d'entrer dans la catégorie des **pays émergents**, d'ici à 2035. Cette perspective place plus que jamais le pays face aux défis du développement de ses infrastructures, de la diversification de son économie, de la consolidation de sa croissance, de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

L'ENGAGEMENT DU GROUPE AFD AU CAMEROUN

Le Cameroun et la France entretiennent des relations privilégiées et nourrissent un partenariat dense inscrit dans la durée.

L'intervention de l'**Agence Française de Développement (AFD)**, opérateur principal du dispositif français d'aide publique au développement en faveur des populations camerounaises se fait dans le cadre de ce partenariat.

Forte de sa présence depuis plus de cinquante ans aux côtés du Cameroun, l'AFD apporte son soutien technique à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, finance des programmes et projets de développement économique et sociaux portés par des acteurs publics et privés, ainsi que par des collectivités locales, des associations ou des ONG.

L'agence de Yaoundé et le bureau de PROPARCO à Douala (filiale de l'AFD en charge du secteur privé) sont les interfaces privilégiées de la relation de terrain avec les nombreux partenaires de l'AFD au Cameroun.

S'inscrivant dans la politique partenariale et solidaire définie par la France et répondant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la stratégie de l'AFD est alignée sur les priorités des pouvoirs publics camerounais énoncés dans le « Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) ».

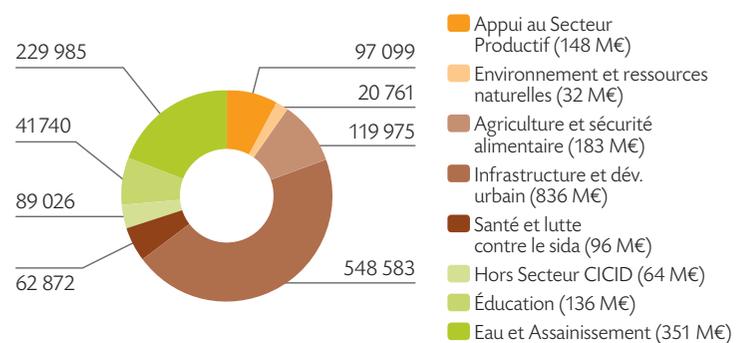
Cette coopération historique et très forte fait du Cameroun **l'un des premiers bénéficiaires des financements du Groupe AFD**. L'AFD a toujours été aux côtés du Cameroun et a accompagné son histoire économique et sociale, dans ses phases de croissance comme dans ses périodes de difficultés.

Depuis 2006, année de signature du premier « Contrat de Désendettement et Développement (C2D) », le volume total cumulé des engagements du groupe AFD dépasse 1 844 Mds FCFA (2 811 M€), soit une moyenne annuelle d'environ 205 Mds de FCFA (310 M€).

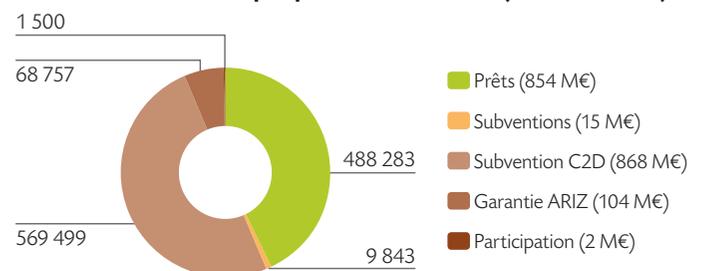
Le groupe de l'AFD intervient au Cameroun selon cinq axes de priorités sectorielles :

- le développement rural et l'agriculture ;
- les infrastructures (développement urbain, transport ; eau et assainissement, énergie) ;
- le secteur productif, la formation professionnelle ;
- les secteurs sociaux (santé et éducation) ;
- l'environnement et la biodiversité.

Engagements bruts du groupe AFD au Cameroun de 2006 à 2014 par secteur d'activité (en Ms de XAF)



Engagements bruts du groupe AFD au Cameroun de 2006 à 2014 par produits financiers (en Ms de XAF)



Conçus au bénéfice de l'ensemble de la population camerounaise et de toutes les régions, les projets du Groupe AFD sont mis en œuvre dans le respect des principes d'appropriation, d'efficacité et d'harmonisation de l'aide. Ils reposent sur une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale exigeante et sur l'implication de la société civile et des élus.



Bénéficiaire de la garantie ARIZ

© Advans Cameroun

LES INSTRUMENTS DU GROUPE AFD

Pour mener à bien des objectifs en faveur d'un développement durable et solidaire, le groupe AFD déploie au Cameroun une large palette d'instruments financiers :

- le **Contrat de désendettement et de développement (C2D)** ;
- des **prêts** en faveur de l'**État camerounais** ;
- des **prêts** au bénéfice de **sociétés publiques et privées** ;
- des **prises de participation** pour soutenir les fonds propres des entreprises ;
- des **garanties aux banques et aux institutions de microfinance**, pour favoriser l'accès au crédit des petites entreprises ;
- des **subventions y compris aux associations et aux ONG** ;
- les subventions du **Fonds français de l'environnement mondial (FFEM)** dont elle assure la gestion.

Cette gamme d'instruments financiers est complétée par :

- les **formations** dispensées par le Centre d'études financières, économiques et bancaires (**CEFEB**), masters professionnels ou formations courtes, qui ont déjà bénéficié à plus de 400 cadres camerounais ;
- la participation de l'AFD aux **réflexions stratégiques** sectorielles et transversales nationales ;
- la contribution de l'Agence sur la base de son expérience camerounaise au débat et à la **production intellectuelle** sur les thèmes du développement.

L'AFD contribue également à de nombreux projets régionaux, dont bénéficie le Cameroun, notamment en faveur de la CEMAC.

Elle participe à des programmes multi-bailleurs, par exemple avec la Banque africaine de développement (BAD), la Banque de développement des états d'Afrique centrale (BDEAC), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque mondiale (BM), la Banque allemande de développement (KfW),....

Les financements de l'AFD au Cameroun s'intègrent dans une préoccupation constante de développement durable.

LES PROGRAMMES ET PROJETS DE L'AFD AU CAMEROUN

Valoriser le potentiel hydroélectrique

Le Cameroun dispose d'un exceptionnel potentiel hydroélectrique qu'il souhaite valoriser et dont la majeure partie est située dans le bassin de la Sanaga.

Le projet hydroélectrique de **Lom Pangar** a pour objectifs de mettre en valeur ce potentiel en augmentant le débit régulé garanti de la Sanaga en saison sèche et ainsi d'optimiser les futurs investissements de production hydroélectrique et de réaliser une centrale de 30 MW pour mieux répondre aux besoins de la région de l'Est.

A terme, le projet aura un impact positif sur :

- l'économie camerounaise en permettant le développement d'activités à forte valeur ajoutée comme la filière aluminium ;
- le mix énergétique du pays qui, en substituant des sources thermiques par de l'hydroélectrique, sera moins émissif en carbone ;
- l'extension de l'électrification en milieu rural.

Cofinancé par l'AFD à hauteur de 39,4 Mds FCFA (60 M€), le coût total des travaux est estimé à environ 200 Mds FCFA (environ 300 M€). Le financement de l'AFD est affecté à la mise en œuvre du plan de gestion environnemental et social (PGES) du projet selon des standards internationaux, incluant la gestion du Parc national de Deng Deng (réserve forestière peuplée de gorilles), au contrôle des travaux et au renforcement des capacités du maître d'ouvrage, *Electricity Development Corporation (EDC)*.

LE C2D : UN MÉCANISME INNOVANT DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Le **Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)** constitue pour le Cameroun le plus important programme d'annulation et de reconversion de sa dette extérieure. Au travers de ce mécanisme innovant, la France a décidé d'un effort bilatéral additionnel à l'initiative d'allègement de la dette des « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTÉ).

En pratique, les deux pays choisissent d'affecter les montants liés à l'annulation de la dette bilatérale au financement de **programmes d'investissement centrés sur la lutte contre la pauvreté**. Le C2D permet aux deux pays d'instaurer un **dialogue constructif autour des politiques de développement, en associant étroitement les sociétés civiles** camerounaises et françaises au suivi des différents programmes.

Les deux premiers contrats de désendettement et de développement, d'un montant respectif de 352 Mds de FCFA (537 M€) et 214 Mds de FCFA (326 M€), ont été successivement signés en juin 2006 pour le premier et en juillet 2011 pour le second. Ils se sont traduits par différentes interventions dans de nombreux secteurs (agriculture et développement rural, infrastructures et développement urbain, santé, éducation et formation professionnelle, forêts et environnement) permettant de soutenir la croissance et d'améliorer durablement les conditions de vie des camerounais. **Le 3^e C2D d'un montant de 360 Mds de FCFA (548M €) sera défini en 2015 pour la période 2016-2023.**

Outre le financement du barrage de Lom Pangar centré sur les actions de responsabilité sociale et environnementale (RSE), le Groupe AFD est un partenaire important du secteur de l'électricité au Cameroun (financement du programme d'investissement de l'ex AES Sonel et de la centrale thermique de Kribi par PROPARCO).

Faciliter et soutenir le développement des entreprises

En créant des emplois, de la valeur ajoutée économique ainsi que des revenus pour l'État, le secteur privé, dont l'efficacité conditionne celle des autres secteurs, est le principal moteur de la croissance. Il complète également les politiques publiques en termes de fourniture de services essentiels. Il est de plus en plus au centre des préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance.

Aux côtés de sa filiale PROPARCO, l'AFD apporte son soutien au secteur privé depuis plusieurs décennies en ciblant notamment les PME.

Pour soutenir le développement du secteur privé, l'AFD et PROPARCO disposent d'une large gamme d'instruments financiers et non financiers. Ils répondent et s'adaptent aux besoins des entreprises, quelle que soit leur taille : fonds propres, prêts à long terme, lignes de crédit, outils de garantie, capital-investissement...

Au Cameroun, les actions d'appui au secteur privé du groupe AFD s'articulent autour des axes suivants :

- le soutien à l'intermédiation bancaire en faveur des PME (via notamment le dispositif de partage de risque ARIZ et l'apport de ressources à long terme aux institutions financières) ;
- le développement de la finance inclusive ;
- le financement par PROPARCO et l'AFD d'entreprises clefs à l'échelle nationale, suivant le principe de subsidiarité vis-à-vis des banques locales.

Le dispositif de partage de risque de l'AFD (ARIZ) mis en place au Cameroun en partenariat avec des établissements bancaires (SGC, BICEC et SCB Cameroun), de microfinance (ADVANS Cameroun) et d'institution financière (ALIOS Finance), vise à faciliter l'accès au crédit d'investissement pour les entreprises camerounaises. Depuis 2001, plus de 2000 petites et moyennes entreprises ont ainsi été financées pour un montant total de crédits garantis de plus de 82 Mds FCFA (125 M €), **ce qui fait du Cameroun le premier bénéficiaire du dispositif ARIZ dans le monde.**

PROPARCO soutient fin 2014, 4 projets pour un montant global en portefeuille de 31 Mds FCFA (47 M€). Elle a ainsi :

- participé au financement du programme d'investissement des sociétés CAMRAIL (4,3 Mds FCFA – 6,5 M€), AES SONEL (19,7 Mds FCFA – 30 M€), KPDC (6,6 Mds FCFA – 10 M€), et ALIOS FINANCE (0,3 Md FCFA – 460 000 €),
- pris des participations dans plusieurs entreprises camerounaises dans les secteurs de la banque et des assurances, mais également dans le secteur agro-alimentaire.

CONTRIBUER À UN MEILLEUR FINANCEMENT DES PME

L'accès au financement reste un des obstacles majeurs au développement des entreprises. Situé entre les micros entreprises et les grandes entreprises, le segment de clientèle des PME échappe encore largement aux circuits financiers traditionnels, faute de solutions financières adaptées à ses besoins.

Le Programme d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEA), financé sur 2^e C2D à hauteur de 3,5 Mds FCFA (5 M€), vise à assurer le développement des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles à travers l'accompagnement financier et non financier des PME agricoles et agroalimentaires dans les deux bassins de production pilotes du « Centre », de l'« Ouest et du Nord-Ouest ».

L'AFD promeut et soutient au Cameroun la démarche mésofinance visant, d'une part à faire évoluer les méthodes et procédures des établissements financiers afin qu'ils puissent répondre aux demandes des petites et moyennes entreprises, et d'autre part, à renforcer les capacités de ces entreprises souvent informelles afin qu'elles puissent répondre aux exigences des établissements financiers en matière de crédit. Cette démarche a contribué à la diversification du portefeuille des institutions financières.

Appuyer la gestion durable des forêts et de la biodiversité

43 % de la superficie du Cameroun soit **22,5 millions d'hectares sont couverts de forêt dont 16,9 millions d'hectares de forêts denses**. Le secteur forestier est d'une importance fondamentale pour le Cameroun. **Il contribue à plus de 6 % du PIB**. Les exportations de produits forestiers représentent environ 30 % des exportations nationales non pétrolières. La contribution du secteur à l'emploi est significative : **environ 13 000 personnes dans le secteur formel et 150 000 dans le secteur informel**.

S'appuyant sur une expérience de plus de 20 années d'interventions dans le Bassin du Congo, l'AFD a alloué depuis 2004 près de 31 Mds FCFA (47 M€) au secteur forestier camerounais. Les programmes financés se sont inscrits dans le cadre de la politique nationale, mise en œuvre au travers du Programme Sectoriel Forêt-Environnement (PSFE).

L'AFD a ainsi contribué par le premier C2D forêt environnement (6,5 Mds FCFA – 10 M€) à l'aménagement de près de 5,4 millions d'hectares de forêts de production, à la lutte contre le braconnage et l'abattage illégal, à la protection de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel ainsi qu'à l'amélioration des capacités de gestion des activités forestières des secteurs public et privé.

Dans le cadre du second appui du premier C2D au PSFE, l'AFD finance à hauteur de 7 Mrds de FCFA (10,7 M€) un projet de trois ans (2014 – 2016) portant sur l'aménagement et le suivi du couvert forestier en lien avec la stratégie REDD+.

À la fin du projet, il est notamment attendu :

- le renforcement des capacités des agents de l'administration forestière et des gestionnaires forestiers du secteur privé ;
- la mise en place d'un observatoire économique de la filière forêt et faune pour améliorer la connaissance de la filière et développer des outils d'aide à la prévision et à la décision ;
- le développement de la certification des concessions forestières dans le prolongement de l'aménagement.



© Agence de Yaoundé

Apprenti en formation

PROMOUVOIR UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

L'intervention du C2D vise à accompagner le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) dans sa stratégie de renouvellement de la formation professionnelle dont l'objectif principal est le développement d'une offre de formation plus professionnalisante, définie selon les besoins du marché du travail afin d'assurer une meilleure insertion des jeunes diplômés, limitant le chômage et le sous-emploi. Les partenariats avec le secteur privé sont ainsi privilégiés.

– Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS)

Issu d'un partenariat public-privé entre le MINEFOP et le Groupement Inter patronal du Cameroun (GICAM), ce projet de 15 M€ financera la mise en œuvre de **2 centres de formation professionnelle sectoriels : l'un aux métiers de la maintenance industrielle et du transport/logistique (Edéa), l'autre aux métiers de l'agro-alimentaire/agro-industrie (Douala).**

– Centres de formations aux métiers non agricoles en milieu rural (CFM).

Ce projet de 10 M€ vise à mettre en place des Centres de Formation aux Métiers non agricoles en milieu rural (CFM), ouverts sur leur environnement et proposant des formations adaptées aux besoins en compétences des jeunes en recherche d'auto emploi et des différentes catégories d'employeurs locaux : artisans, commerçants, collectivités locales, PME, ONG...

L'AFD appuie également le RIFFEAC (984 Ms de FCFA – 1,5 M€) pour le développement des formations complémentaires attendues des acteurs du secteur pour optimiser les différents dispositifs de gestion durable des forêts.

Améliorer l'accès pour tous à une éducation de qualité

Au niveau maternel et primaire, le Cameroun est l'un des pays les plus scolarisés d'Afrique Subsaharienne. Néanmoins, des disparités géographiques en matière d'infrastructures et de répartition des enseignants viennent nuancer ces bonnes performances. L'impact est direct en termes d'achèvement des cycles, de diminution de la qualité de l'enseignement et d'inégalités de genre.

Les efforts de l'État camerounais en vue d'une densification des salles de classe et d'un plus grand déploiement d'instituteurs dans les régions qui accusent du retard sont donc importants. Ils bénéficient du soutien de l'AFD par un financement C2D de 59 Mds FCFA (90 M€).

L'AFD a accompagné **une politique d'intégration progressive** dans la fonction publique de 37 200 instituteurs vacataires et soutient un vaste programme de constructions scolaires, le plus important financé par l'Agence à travers le monde.

Il vise la construction, la réhabilitation et l'équipement d'environ 2 300 salles de classe.

Le C2D est venu également en appui à l'amélioration de la qualité des enseignements en fournissant 13 000 manuels scolaires accompagnés de guides pédagogiques dans les disciplines fondamentales (mathématiques et langues) des deux premiers niveaux du cycle primaire.

À l'usage des enseignants chargés de classes, ces kits ont bénéficié à l'ensemble des écoles primaires publiques du pays.

Un appui à hauteur de 3,6 Mds FCFA (5,5 M€) est alloué au renforcement institutionnel du ministère de l'Éducation de base pour améliorer ses capacités en matière de pilotage et de gestion du système éducatif, à travers la mise à disposition de formations, d'équipements et d'expertises nationales et internationales (révision des programmes de l'enseignement primaire, élaboration des réformes du système de formation initiale des maîtres du primaire et de l'encadrement pédagogique, relance de la collecte nationale des statistiques scolaires...).

Favoriser les échanges, la mobilité et l'amélioration du cadre de vie

Les infrastructures permettent le déplacement des personnes, le transport de marchandises, ou encore l'accès aux services de base tels que l'eau, l'électricité, ou l'assainissement. En ce sens, elles constituent un élément essentiel dans la stratégie de développement économique et social du Cameroun. L'AFD a financé par les C2D urbain (75,4 Mds FCFA – 115 M€) et routier (75,4 Mds FCFA – 115 M€), ainsi que par des prêts, des programmes d'investissements en faveur des secteurs des transports (chemin de fer, axes routiers, pistes, ouvrages d'art, port...) et du développement urbain (voiries, carrefours, eau, drainage...) qui facilitent les échanges et la mobilité et améliorent le cadre de vie des populations. Afin de pérenniser les projets entrepris et de les étendre aux métropoles régionales, le deuxième C2D mobilise près de 73 Mds FCFA (111 M€).

Le pont sur le Wouri à Douala a bénéficié en 2008 de travaux de réhabilitation financés par l'AFD. L'AFD est désormais engagée en faveur de la construction d'un deuxième pont (87,2 Mds FCFA – 133 M€) qui marquera le paysage urbain de Douala. Ses financements portent également sur les accès Est et Ouest de la capitale économique (88,6 Mds FCFA – 135 M€).

Par ailleurs, l'AFD est également partie prenante, aux côtés de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque de développement des états d'Afrique centrale (BDEAC) et de la coopération japonaise (JICA), du projet stratégique de la route reliant Yaoundé à Ngaoundéré, en prenant en charge le franchissement du pont sur le fleuve Sanaga et le tronçon entre Batchenga et Ntui (22 km). L'AFD participe au financement (59 Mds FCFA – 90 M€) du programme de modernisation des infrastructures hydrauliques de CAMWATER à Yaoundé, Bertoua, Edéa, et N'Gaoundéré. Elle apporte des financements aux Communautés Urbaines de Douala et de Yaoundé pour la réalisation de vastes projets de drainage pluvial des quartiers inondés (respectivement d'un montant de 85,3 Mds FCFA – 130 M€ et 52 Mds FCFA – 80 M€).

Pont sur le Wouri : pont provisoire permettant la construction de l'ouvrage définitif



© Sagera Satom

PROJET D'ASSAINISSEMENT DE YAOUNDÉ

Le manque d'assainissement pluvial à Yaoundé se traduit en saison des pluies par des inondations qui dégradent la qualité de vie et l'activité économique, notamment des quartiers précaires. D'un coût total de 78 Mds FCFA (119 M€), le projet est financé par l'AFD à hauteur de 52.5 Mds FCFA (80 M€) au côté de la Banque Africaine de Développement, du Fonds Mondial pour l'Environnement et de l'État camerounais. Il vise à la réalisation de 6 km de canaux sur le fleuve Mfoundi et au recalibrage de quatre de ces affluents (7,8 km). Il permettra également de renforcer les capacités de la Communauté Urbaine sur la gestion des eaux usées, la gestion des déchets et la gestion intégrée des ressources en eaux.

Soutenir la dynamique de l'agriculture familiale et l'équipement des collectivités locales

Véritable grenier de l'Afrique Centrale, le Cameroun dispose d'un potentiel agricole considérable, tant en termes de productions vivrières que de cultures d'exportations.

Le poids du secteur agricole dans l'économie camerounaise est considérable. Il emploie près de 60 % de la population active, et représente environ 20 % du produit intérieur brut.

Compte tenu de ces enjeux, l'agriculture constitue un secteur de concentration des premier et second C2D : 124 Mds FCFA (189 M€) ont ainsi été affectés au secteur sur la période 2006-2016.

Les programmes visent à soutenir la compétitivité des exploitations familiales (ACEFA), la formation et l'insertion professionnelles des jeunes (AFOP), le renforcement des capacités des administrations (AMO), la recherche agronomique (PAR), l'équipement en infrastructures des collectivités locales (PNDP) et l'amélioration de l'accès au financement des petites et moyennes entreprises agricoles et agroalimentaires (PMEA).

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (ACEFA)

14,1 Mds FCFA (21,6 M€) du premier C2D ont été mobilisés depuis 2008 en faveur du **Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA)**. Une nouvelle enveloppe de 55,7 Mds FCFA (85 M€), dont 38 Mds du 2^e C2D et 17,7 Mds en prêt souverain permet la poursuite du programme et son **extension à l'ensemble du territoire**. ACEFA fait évoluer la démarche de vulgarisation agricole vers l'appui-conseil aux exploitations et aux groupements de base, selon **un dispositif cogéré par l'administration et la profession**. Afin de soutenir les projets des producteurs, ACEFA propose des subventions destinées à **financer partiellement les investissements productifs**. **Au total, environ 2000 projets d'un montant moyen de 3,3 millions de FCFA (5 000 euros) ont déjà été financés par ACEFA.**



Agriculteur dans un champ

© Alexander Schuetzke

S'inscrivant dans la continuité du Projet de Conservation des Sols dans le Nord Cameroun (PCS) financé sur 1^{er} C2D à hauteur de 5,9 Mds FCFA (9 M€), le Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales dans le Nord Cameroun (ASGIRAP) a bénéficié d'une contribution du 2^e C2D à hauteur de 6,5 Mds FCFA (10 M€).

Le programme interviendra dans 200 villages environ inclus dans une vingtaine de communes de la partie septentrionale du Cameroun. Sur la base d'un diagnostic du territoire, ASGIRAP vise à améliorer la productivité et la durabilité des systèmes de production cotonnier et non cotonnier, en promouvant **l'intensification agro-écologique** de ces systèmes de production et la définition concertée **des modalités et règles de gestion durable** des espaces.

LE PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Ce programme national d'accompagnement de la décentralisation qui cible la commune en tant que premier échelon du développement local a bénéficié d'une contribution du 1^{er} C2D, à hauteur de 13 Mds FCFA (20 M€). Concentré sur six Régions (Centre, Sud, Ouest, Adamaoua, Nord et Extrême Nord) lors de sa première phase, le programme a été étendu à l'ensemble du pays lors d'une deuxième phase qui a débuté en 2010 et qui dispose d'un financement de près de 38 Mds FCFA (57,7 M€), dont 15 Mds FCFA (environ 23 M€) dédiés au développement économique des territoires communaux basé sur l'agriculture..

Le PNDP, appuyé également par la Banque mondiale, met en œuvre des appuis techniques et financiers aux communes, des formations d'élus, l'élaboration de plans de développement communaux et la réalisation des microprojets jugés prioritaires par les populations et leurs élus. L'objectif final est de fournir aux communes les capacités de gestion financières et techniques pour maîtriser leur développement et ainsi préparer la décentralisation promue par le gouvernement camerounais.

Fin 2014, le PNDP a permis d'élaborer 328 plans communaux de développement et de financer sur cette base plus de 1000 microprojets choisis par les bénéficiaires dans des secteurs aussi variés que :

- l'hydraulique (bornes fontaine, puits, forages...);
- l'électrification de plusieurs dizaines de municipalités;
- les infrastructures marchandes (marchés, gares routières...);
- l'agriculture et l'environnement (structuration des filières, reboisement...).

L'UDM : RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE QUALIFICATION DES SECTEURS DE LA SANTÉ, DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Pour répondre aux besoins en compétences dans le domaine de la santé, des sciences et technologies, « **L'Université des Montagnes (UdM)** » a été ouverte en 2000 à l'initiative de « l'Association pour l'éducation et le développement (AED) », association de droit camerounais à but non lucratif. Un prêt de l'AFD permet de financer le projet d'extension et de modernisation de l'UdM.

L'investissement comprend notamment la construction de cinq bâtiments pédagogiques et administratifs, d'une résidence, d'un restaurant universitaire ainsi que de bâtiments médicaux pour la clinique universitaire des Montagnes rattachée à l'UdM.

À ce jour, l'UdM a déjà mis sur le marché du travail plusieurs centaines de médecins, pharmaciens et diplômés en technologie (génie biomédical, informatique et réseaux, réseaux et télécommunications).

L'INSTITUT UCAC-ICAM : FORMER DES INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES AFRICAINS, EN AFRIQUE, POUR L'AFRIQUE

L'AFD accompagne le développement de l'offre de formation du groupe Institut catholique d'arts et métiers (ICAM) dans les secteurs techniques et scientifiques, en déficit de main d'œuvre. En partenariat avec l'Université catholique d'Afrique Centrale, le groupe ICAM a créé en 2002 « l'Institut supérieur de technologie d'Afrique Centrale (IST-AC) » devenu Institut UCAC-ICAM en 2014. Implanté au Cameroun et au Congo-Brazzaville depuis ses débuts, l'Institut UCAC-ICAM propose des formations en alternance, en relation avec les entreprises, niveau technicien supérieur à Pointe Noire, et ingénieur à Douala.

L'UCAC-ICAM accueille pour le moment des promotions de 36 étudiants, mais souhaite augmenter ses effectifs à 60 étudiants à Douala et 48 à Pointe-Noire à l'horizon 2015. Cette augmentation des capacités d'accueil a nécessité la construction dans les deux villes de bâtiments d'enseignement et de résidences universitaires.

Ces différents projets entendent contribuer à limiter l'exode des cerveaux dans la sous-région en proposant une alternative crédible aux études en Europe ou en Amérique du Nord.

Renforcer l'accès pérenne aux soins de santé

Malgré les progrès enregistrés au cours de la dernière décennie, **l'amélioration de l'état de santé de la population camerounaise demeure plus que jamais un objectif de croissance économique et de développement social.** À titre d'exemples, l'espérance de vie à la naissance, estimée à moins de 55 ans en 1987 comme en 2005 est retombée à 51 ans en 2011. De même, selon la dernière « Enquête Démographique et de Santé » datant de 2011, l'indicateur de mortalité maternelle s'est élevé ces dernières années avec un ratio passant de 430 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1998 à 669 décès en 2004 et à 782 en 2011.

Face à cette situation, la **Stratégie Sectorielle Santé** du Gouvernement camerounais pour la période 2001-2010 a été révisée et ses objectifs actualisés pour couvrir l'horizon 2015, en vue notamment de l'atteinte des OMD visant la réduction de la mortalité infanto-juvénile, l'amélioration de la santé maternelle et la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.

Le C2D Santé, doté d'un financement en subvention de 59 Mds FCFA (90 M€), appuie la mise en œuvre des cinq axes stratégiques de cette politique sectorielle (renforcement du système de santé, vulgarisation de « Paquets minimum et complémentaire d'activités » dans les districts de santé, développement d'un système d'orientation-recours opérationnel, renforcement des partenariats et stimulation de la demande). Le C2D Santé accorde de plus une attention particulière aux régions dont les indicateurs de santé sont faibles, comme par exemple le Septentrion (trois régions de l'Adamaoua, de l'Extrême Nord et du Nord).

Il finance des actions de lutte contre les maladies transmissibles (Programme élargi de vaccination, sida). Il contribue au développement de partenariats, notamment publics/privés (Esther, Centre Pasteur, Organisation Catholique pour la Santé au Cameroun, Conseil des Églises Protestantes du Cameroun,

Fondation Ad Lucem...) et au renforcement des capacités du ministère de la santé. Une attention particulière est portée à la diminution de la mortalité maternelle et infantile. Depuis l'année 2012, des solutions innovantes sont mises en place dont notamment l'accès à des « kits obstétricaux ». Un dispositif de soutien à la demande de soins « chèques santé » permettant de diminuer les frais liés au suivi de la grossesse, à l'accouchement et à la santé du nouveau-né sera mis en place dès 2015 dans le Septentrion. De plus, la réhabilitation et l'équipement de formations sanitaires, le soutien à la formation des sages-femmes participent de cette initiative.

L'AFD SOUTIEN LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU CAMEROON BAPTIST CONVENTION HEALTH BOARD (CBCHB)

Le Cameroon Baptist Convention (CBC), dont le siège est à Bamenda (Nord-Ouest du Cameroun), est une congrégation religieuse ayant obtenu le statut d'association par décret présidentiel le 4 mai 1990. Elle offre des services d'éducation, et surtout de santé, à travers deux départements : *Cameroon Baptist Convention Education Board* (CBCEB) et *Cameroon Baptist Convention Health Board* (CBCHB).

L'AFD a accordé un prêt non souverain pour le financement du projet de développement du CBCHB, fortement complémentaire des opérations de restructuration du secteur privé menées dans le cadre du C2D Santé. Présent dans 6 régions du Cameroun, le réseau du CBCHB comprend 5 grands hôpitaux, 23 centres de santé intégrés, 43 centres de santé primaire et fournit un service de santé publique de plus en plus reconnu à travers le pays. Le soutien financier de l'AFD vise à : (i) renforcer les infrastructures de santé du CBCHB en zone urbaine et péri-urbaine dans les sites à fort taux de fréquentation ; (ii) améliorer la qualité des soins dispensés par les structures de son réseau et (iii) renforcer les capacités administratives et financières du CBC.



Vue du Rond-point Nlongkak (C2D urbain), Yaoundé © Agence AFD Yaoundé

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 71 agences et bureaux de représentation, dont 9 dans les Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2013, l'AFD a consacré 7,8 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation d'enfants, à l'amélioration de la santé maternelle, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, au renforcement de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux transports. Les nouveaux projets financés contribueront également à lutter contre le dérèglement climatique, en permettant notamment d'économiser 3,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an.



www.proparco.fr

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.



www.ffem.fr

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique. Son pilotage est assuré par cinq ministères (économie et finances, affaires étrangères, développement durable, recherche, agriculture) et l'Agence Française de Développement (AFD). Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'AFD. Depuis 1994, 258 projets ont été financés pour un montant de 299 millions d'euros, dont 68 % sont situés en Afrique et en Méditerranée.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AFD CAMEROUN

Plateau Atémengué – BP 46 Yaoundé
Tél. : (237) 22 22 00 15 / 22 22 23 34
Fax : (237) 22 23 57 07
afdyounde@afd.fr
<http://cameroun.afd.fr>

PROPARCO DOUALA

Immeuble Flatters
96, rue Flatters, 2^e étage
Bonanjo – BP 2283 Douala
Tél. (237) 33 42 06 24
Fax : (237) 33 42 06 25
proparcodouala@proparco.fr

